

2025-02/06

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 083-218300291-20250224-2025_02_20-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire.

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN,
Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY,
Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée
KOENIG, CACHELEUX Karine, Jean-Christophe CHAUTARD, Aurélie COURANT,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Tim KOENIG), Isabelle DERBES
(Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI),
Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Christiane
TANZI)

Absents : Denis LAURENT, Sara SUSINI

PRESENTS : 15

VOTANTS : 20

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le but de permettre le
bon fonctionnement du service technique, il est nécessaire de créer un nouvel
emploi.

Le poste concerné est le suivant :

Service Technique :

CREATION

- 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C,
Echelle C1 – 8^{ème} échelon, IB 387 - IM 373.

Le conseil oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à créer le poste précité.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Secrétaire de séance

